

Alain Guillou
25 r des Fresches
44410 Herbignac
BRETAGNE

le 12 décembre 2013

Mr Le Président de La République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008
Paris

Copies : *Préfet de Nantes en Bretagne*
Médias & réseaux sociaux

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint la copie d'un dossier adressé au tribunal de Varsovie en réponse à une convocation consécutive aux exactions, harcèlement et pour certains faits, crime et complicité de crime, commis par des ouvriers judiciaires français qui ont gravement violé les lois de la république tout au long du traitement de ce dossier. Puisqu'en vertu des lois européennes cette affaire doit maintenant être jugée en Pologne, j'ai demandé à ce pays d'entendre les différents intervenants.

Comme votre fonction vous le commande, je vous prie de faire traduire devant une juridiction compétente le juge aux Affaires familiales Dain et ses complices dont je dénonce le crime auprès de ce tribunal étranger afin de les faire juger et condamner comme ils le méritent.

Monsieur Le Président, comment s'appelle le chef d'un état qui récompense et protège l'auteur d'actes de torture, de surcroît un juge, brûlant les seins de sa femme avec ses cigarettes ?

Puisque vous êtes le magistrat le plus haut placé je vous demande de ce fait l'annulation de toutes les décisions judiciaires anti constitutionnelles relatives au dossier ci-joint dans lequel le juge Dain est intervenu. J'invoque ici la violation par l'Justice et par les fonctionnaires et auxiliaires judiciaires qui ont traité ce dossier de deux conventions ratifiées par la France.

Il s'agit là d'un abus de pouvoir par la justice sur la République acté par l'arrêt de cassation Lejeune 93 antirépublicain et illégal

Je vous demande également de mettre en place une procédure extra judiciaire de sanctions envers ces malfrats et fonctionnaires déviants ainsi qu'un dédommagement à la hauteur des préjudices, moraux, physiques et financiers subi par ma fille et moi même.

Par ailleurs, invoquer dans votre réponse la séparation des pouvoirs dans le but de m'embrouiller en me dirigeant vers une justice que nous savons anti républicaine pour se décharger de vos

responsabilités présidentielles comme l'ont fait vos prédécesseurs serait une grave violation des lois de ce pays et de sa Constitution que vous avez le devoir de faire respecter (*article 5*).

Pour information puisque cette lettre sera interceptée par les hauts technocrates qui contrôlent votre courrier et donc qui vous manipulent pour diriger en pratique ce pays, sachez que j'ai transmis ce dossier à la presse internationale et sur les réseaux sociaux.

Bon gré malgré cette information sera reçue par un peuple français qui souffre mais qui est de moins en moins dupe de la forfaiture politique sévissant dans ce pays sous la forme d'un LEGAZISME rongant la société aussi sûrement que le cancer un organisme.

En vous souhaitant bonne réception je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes salutations distinguées.

Alain Guillou

Père bafoué et résistant / Vice Président de l'Association ARE



Pièces jointes:

- certificat du Dr Pascal Dazin
<https://www.dropbox.com/s/16vu2vxbrf0ijjc/certificat%20Dr%20Pascal%20Dazin.pdf>
- Lettre du 12 décembre 2013 au Préfet de la Loire Atlantique accessible par ce lien
<https://www.dropbox.com/s/cw07daolr7kew3x/Prefet44du12d%C3%A9cembre2013.pdf>
- Ma lettre et le dossier en réponse à la convocation du tribunal de Varsovie consécutive aux jugements iniques, aux déviances et bavures judiciaires françaises à télécharger sur le cloud en recopiant le lien suivant dans la case d'adresse de votre explorateur Internet.
<https://www.dropbox.com/s/3p022kx70pp24v0/justiceWarsaw.pdf>

Ce PDF affiche des liens d'accès au dossier suivant contenant toutes les pièces et documents
<https://www.dropbox.com/sh/5byi1zoedhkiega/VqKbxmiO2O>